



MES PARCELLES Suivi abonné

Un appui à l'utilisation de l'outil Mes Parcelles.

MODALITÉS

- Prestation individuelle ou collective
- À la Chambre d'agriculture ou à mon domicile

+ Le stockage et la sécurisation de mes documents réglementaires

+ Des conseils personnalisés de mon conseiller spécialisé.

LES
+

DOCUMENTS REMIS

Cahier d'épandage, plan prévisionnel de fumure, registre phytosanitaire disponibles à tout moment

POUR ME PERMETTRE :

- De piloter au mieux mes cultures.
- D'utiliser de façon optimale les fonctionnalités de l'outil.
- De disposer d'un appui pour la vérification de mes documents réglementaires.

MON CONSEILLER MES PARCELLES :

- Vérifie et valide la saisie de mes enregistrements réglementaires.
- M'aide à la mise à jour de mes îlots.
- M'informe sur les nouvelles fonctionnalités de l'outil.
- Me conseille sur la réalisation de mon plan prévisionnel de fumure.
- M'aide à préparer ma télédéclaration PAC | **En option**

CONTACT

☎ **Conseillers Mes P@rnelles** : 04 73 44 45 95

✉ mesparcelles@puy-de-dome.chambagri.fr

Tarifs et conditions de vente sur demande

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

NEUTRALITÉ

Un accompagnement en toute objectivité et indépendance

EXPERTISE

Une large palette de compétences et de références

RÉSEAU

La force d'un réseau national et régional

PROXIMITÉ

Des bureaux décentralisés sur tout le département.

Je peux aussi être intéressé(e) par :

- La réalisation de mon plan d'épandage
- Les bulletins techniques : Info-cultures et Irri-conseil
- Une formation pour optimiser la conduite de mon exploitation

UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IF01762